

La coopération au cœur de la Conférence des Nations unies pour l'Océan

Thani Mohamed Soilihi, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, en charge de la Francophonie et des Partenariats internationaux, a rencontré vendredi plusieurs acteurs de la coopération régionale à l'École de formation professionnelle maritime et aquacole de Trinité, afin de préparer le sommet de la Conférence des Nations unies pour l'Océan qui se tiendra à Nice, en juin prochain, où les travaux sur la gestion des sargasses seront présentés.

Cynthia Roussi-Sabas
croussi-sabas@agmedias.fr

Une réunion de travail s'est tenue vendredi, à l'École de formation professionnelle maritime et aquacole de La Trinité. Autour du ministre, en plus de la communauté scolaire, des représentants du monde

politique, économique, touristique et sportif, par le biais desquels la coopération se formalise déjà. Et l'un des axes majeurs sur lesquels la réunion a également porté est celui de la gestion des sargasses. En amont du sommet de la Conférence des Nations unies pour l'Océan (Unoc), qui se tiendra à Nice du 9 au 13 juin

prochains avec toute la communauté internationale, le ministre annonce que « la problématique des sargasses y aura une place importante parce que ces algues sont en train de pourrir la vie ici, en Martinique, et aussi dans toute la zone ». Il ajoute « qu'il faut l'appréhender de façon globale avec tous les pays qui sont concernés dans le monde. Et précisément, à l'occasion du sommet Unoc, il va en partie être question de ça ».

De même, une séquence particulière sera consacrée aux « petits pays insulaires et aux territoires d'outre-mer pour continuer la réflexion et trouver des solutions pour répondre à ces défis globaux ». D'ailleurs, des actions sont déjà en train d'être coordonnées sous la conduite de l'Agence française de développement (AFD) et les États caribéens, le but étant de pouvoir trouver une définition biologique des sargasses à laquelle s'adapte une réponse juridique efficace. Enfin, Thani Mohamed Soilihi évoque le rôle que pourra jouer l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la collecte de données massives, « afin d'aider à trouver des solutions optimales concernant ce problème environnemental. »



En compagnie de Guy-Marc Suffrin, président de l'association qui gère l'école maritime, le ministre Thani Mohamed Soilihi a pu voir une salle de mise en situation pour les exercices d'incendie.

Cynthia Roussi-Sabas



La visite de l'école maritime a été l'occasion de montrer à Thani Mohamed Soilihi, ministre de la Francophonie et des Partenariats internationaux, l'étendue des enseignements prodigués sur place et déjà inscrits dans la coopération.

Cynthia Roussi-Sabas

ILS ONT DIT

« Un bon signal pour passer à une autre phase »

Patricia Telle, maire de La Trinité



« Ce 20 février est vraiment une date historique pour la Martinique. Quand on parle Caricom, on entend coopération, intégration régionale. On entend tous ces sujets que le président du conseil exécutif Serge Letchimy et nous-mêmes élus autour de lui, avons à cœur depuis les années 2010. Je pense que la visite du ministre, à La Barbade, et aujourd'hui ici, peut être un bon signal pour dire que le gouvernement français est bien dans la cadence avec les collectivités territoriales, et notamment celle de Martinique, pour qu'on puisse passer à une autre phase. Nous travaillons sur le risque environnemental avec le changement climatique, mais aussi sur la culture, la santé, l'éducation car ce sont des préoccupations communes. Côte commerce, il faut cibler ce que nous pourrions vendre et acheter à tous ces pays qui nous entourent parce qu'il y a l'équivalence des normes, et il faut que sur le plan des réglementations douanières on soit également en position de faire réellement du commerce. »

« La yole ronde, c'est un passé, un présent et un avenir »

Alain Dédé, membre de l'association Voies rondes



« Cette coopération avec la Caraïbe s'inscrit dans une nouvelle dynamique. La yole ronde fera partie de l'armada qui va défilier dans la baie de Nice lors du sommet de l'Unoc comme l'a souhaité le président de la République. Cette coopération, nous l'avons commencée il y a très longtemps, à Trinidad, à Tobago, à la Dominique, à Sainte-Lucie. Donc l'objectif, c'est de continuer justement ces échanges, notamment avec La Barbade pour montrer cette valeur ajoutée qu'est la yole pour la Martinique. Il était important d'être là pour rappeler à nos élus et au ministre que la yole ronde c'est un passé, un présent et un avenir qui a justement besoin de moyens. »

Adhésion de la Martinique à la Caricom : « Un événement historique »

C'est un ministre heureux d'être en Martinique et satisfait d'avoir pris part à la signature, à La Barbade, de l'adhésion de la Martinique dans cet espace caribéen qu'est la Caricom qui s'est exprimé.

« Un événement historique a eu lieu hier (jeudi dernier, ndr), l'entrée de la Martinique dans la Caricom, cette communauté essentielle pour les échanges dans la zone. Lesquels ont déjà commencé, mais il s'agit d'un pas décisif parce que cela va permettre de les fluidifier, de les intensifier », a ainsi déclaré Thani Mohamed Soilihi,

ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, et en charge de la Francophonie et des Partenariats internationaux. L'occasion pour ce dernier de souligner l'importance stratégique de la Martinique pour les échanges régionaux que le travail de Serge Letchimy, l'actuel président du conseil exécutif de la Collectivité territoriale de la Martinique, a permis de mettre en avant.

« Quand Serge Letchimy était au Parlement, nous avons travaillé ce dossier de l'inclusion d'une meilleure insertion de nos régions d'outre-mer

dans leur environnement géographique.

La loi Letchimy de 2016 tend à cela et quelque part, c'est une continuation de cela », précise Thani Mohamed Soilihi. Et de poursuivre : « On est en train de lever petit à petit les freins.

Ensuite, le Parlement va ratifier cet accord. Par la suite, les modalités pratiques régulières ne nécessiteront plus d'autant de lourdeurs.

C'est-à-dire, lever les lourdeurs administratives et juridiques les unes après les autres pour que vers la fin, il y ait cette fluidité dont je parlais. »